



Rappel : Mission des Délégués du personnel

Les DP ont pour mission de présenter à l'employeur toutes les réclamations individuelles ou collectives relatives aux salaires, à l'application du code du travail et des autres lois ou règlements concernant la protection sociale, l'hygiène et la sécurité, ainsi que des conventions et accords collectifs de travail applicables dans l'entreprise.

Réclamation N° 1 : Tenues vestimentaires

Une fausse information circule dans les boutiques de l'AD OC concernant le non remboursement du pressing pour l'entretien des vêtements Professionnels ; pourriez-vous faire un rappel sur les règles et process afin de se faire rembourser ?

Réponse Direction : Les managers sont informés des droits et du process, si des fausses informations sont diffusées merci de préciser qui est concerné.

Réclamation N°2 : PVC

Où et comment les managers et les vendeurs peuvent consulter les fiches Label ?

Réponse Direction : Les fiches Label ne sont pas directement accessibles par les conseillers et les managers. Les managers peuvent en cas de doute sur un des objectifs SAM poser la question à leurs interlocuteurs habituels. Dès qu'un Sam est mis en place la fiche label est disponible et communiquée aux DVs pour diffusion aux managers.

Réclamation N° 3 : PVC

Quels sont les recours en cas de contestation des résultats des SAM fourni par Orange pour les vendeurs ?

Réponse Direction : Les données sont injectées automatiquement par le national. Si un vendeur constate une erreur, il peut s'adresser à son manager en motivant sa demande avec des éléments factuels en expliquant précisément ce qui lui semble erroné. Une demande de vérification pourra être faite auprès des équipes du national sur une période définie. A titre exceptionnel, un CUID peut être mis sous observation particulière en cas de contestation.

Réclamation N° 4 : Conditions de travail

Suite à la panne de climatisation à la boutique de Castres ; le personnel a subi des températures intenable dans la boutique cet été ainsi que dans le bureau des managers et la salle de repos (plus de 40 degrés au 1er étage) ; à quelle date la climatisation sera réparée pour le bien-être de tous (personnel comme clients) ?

Réponse Direction : La boutique de Castres est relocalisée au T4 2019 (ouverture prévue le 18 octobre), dans ces conditions, il a été décidé de ne pas engager de frais supplémentaires pour changer la climatisation de la boutique qui effectivement lors des épisodes caniculaires manquait d'efficacité. Des climatiseurs mobiles (3 sur la surface de vente, 1 à l'étage) ont été rajouté pour compenser cette faiblesse. Régulièrement des prises de températures ont été réalisées par la SPIE pour vérifier le fonctionnement de l'ensemble. Tout a été mis en oeuvre pour assurer le meilleur confort possible à nos vendeurs et nos clients.

Réclamation N° 5 : Pool Auto

Quel est le taux d'utilisation du Pool Auto de Montauban, Albi, Rodez, Cahors ?

Réponse Direction : Nous n'avons pas accès à ces infos, le pool auto est centralisé pour la DO GSO

Réclamation N° 6 : Pool Auto

Les voitures électriques ne sont quasiment pas utilisées ; pourquoi ne seraient-elles pas remplacées par des voitures hybrides autonomes beaucoup plus adaptées pour les villes éloignées des grandes métropoles ?

Réponse Direction : Les voitures électriques répondent à un besoin différent de celui des voitures hybrides et thermiques. Il faut privilégier leur utilisation dès que possible. Nous n'avons pas accès au taux d'utilisation des voitures électriques.

Réclamation N° 7 : ARCQ

Quand est ce que les salariés auront un retour sur l'évaluation ARCQ ?

Réponse Direction : Fin septembre, début octobre au plus tard.

Réclamation N°8 : ARCQ

Combien de compétences doivent être évaluées sur un même niveau pour se voir reconnaître ce niveau ?

Les règles sont-elles identiques en fonction des niveaux « base-opérationnel-avancé-référent » ?

L'ensemble des compétences sont-elles de même valeur face à l'octroi d'un niveau de reconnaissance ?

Réponse Direction : Pour être reconnu sur un niveau de compétence RCQ (opérationnel, avancé, référent) toutes les compétences requises doivent être à ce niveau ou au-delà. Le manager du salarié peut décider, si une des compétences n'est pas au niveau mais qu'il estime qu'elle sera rapidement acquise, de valider, par anticipation, le niveau. Les règles sont identiques quel que soit le niveau concerné et toutes les compétences ont la même valeur dans l'évaluation.

Réclamation N°9 : ARCQ

Après l'évaluation ARCQ reste-t-il des salariés sans promotion depuis 30 ans, 20 ans, 10 ans ?

Réponse Direction : Les salariés sans promotion depuis plus de 10 ans à l'AD OC sont au nombre de 69.

Réclamation N°10 : PPCR

Le volet 2 PPCR s'inscrivait dans la loi de modernisation de la fonction publique de Décembre 2015 qui devait entre autre faire évoluer les grilles indiciaires pour tenir compte de l'allongement de la durée du travail pour bénéficier des droits à retraite.

Réponse Direction : A ce jour les échanges d'Orange avec la DGAFP se poursuivent au rythme imposé par la Fonction Publique sans que nous ne soyons en mesure de donner plus d'information sur ce qui va être accepté par les instances parties prenantes et le détail sur un quelconque planning de mise en œuvre. Une communication de la part de l'entreprise sera faite au moment de la mise en œuvre.

La prochaine réunion DP de l'AD OC Nord est programmée le 20 Septembre 2019.

Vous avez des questions, des réclamations, des préoccupations ?

Vos représentants CFE CGC à l'AD OC :

Déléguée syndicale AD OC :

Maryline REY - 06 07 90 12 62

Délégués syndicaux DO SUD:

Denis GAWLIK- 06 79 72 99 52

Emilie GALL- 06 73 27 27 11

RS CHSCT LR :

Floriane CLAUDE- 06 43 11 47 57

Retrouvez ce compte-rendu et
les publications de votre établissement :
<https://www.cfecgc-orange.org/do-sud/>

cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !



www.cfecgc-orange.org
abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
tous vos contacts : bit.ly/annuaireCFECCG

